

Bourses Mérite d'excellence 2020-2021

Pour chacun des programmes et des profils suivants, des bourses seront remises aux candidates et aux candidats qui auront présenté les trois meilleurs dossiers.

(1^{er} : 600 \$, 2^e : 300 \$, 3^e : 150 \$)

Sciences de la nature, profil sciences de la santé
Sciences de la nature, profil sciences pures et appliquées
Sciences humaines, profil gestion durable des affaires
Sciences humaines, profil intervention sociale
Sciences humaines, profil développement des communautés
Arts, lettres et communication, profil cinéma et littérature
Arts, lettres et communication, profil langues et interculturel
Gestion et technologies d'entreprise agricole, profil productions animales
Gestion et technologies d'entreprise agricole, profils production fruitière biologique ou horticole
Gestion et technologies d'entreprise agricole, profil production légumière biologique
Gestion et technologies d'entreprise agricole, profil agriculture urbaine
Soins infirmiers
Technologie de l'électronique industrielle
Techniques de comptabilité et de gestion
Techniques de l'informatique
Techniques d'éducation spécialisée
Techniques du meuble et d'ébénisterie, Victoriaville
Techniques du meuble et d'ébénisterie, Montréal
DEP – tous les programmes
AEC – Service de formation continue tous les programmes

L'évaluation des candidatures soumises se fera selon les critères et la pondération qui suivent :

- Le rendement scolaire : 50 %
- L'engagement social, culturel, sportif ou communautaire soutenu malgré le contexte de la pandémie : 15 %
- La motivation favorisant la persévérance : 25 %
- Le cheminement scolaire et la qualité du dossier de mise en candidature : 10 %

Une note particulière sera apportée aux candidatures des élèves dont le cheminement respecte les délais prescrits dans la programmation institutionnelle.

Les boursiers et les boursières devront être des élèves qui obtiennent un diplôme au Cégep de Victoriaville ou qui fréquenteront le Cégep au cours de la prochaine année scolaire ou encore qui fréquenteront une autre institution scolaire dans un programme qui n'est pas dispensé au Cégep de Victoriaville.

L'élève ne pourra recevoir plus de deux bourses Mérite d'excellence de la Fondation pendant son séjour au Cégep de Victoriaville.

La Fondation se réserve le droit de ne pas attribuer de bourse si les dossiers ne sont pas satisfaisants.

Joindre à votre dossier de candidature :

- Une copie du dernier relevé de notes émis par le Cégep de Victoriaville ;
- Un texte de 350 à 500 mots dans lequel vous nous donnez les raisons (motivation, persévérance, engagement) pour lesquelles vous devriez gagner la bourse, plus spécifiquement dans le contexte de la pandémie.

Pour information : M^{me} Johanne Côté, local C-102, poste tél. 2446